Du décrochage à la réussite



LIVRE BLANC

Le décrochage des jeunes dans le pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Projet porté par l'Université du Havre, soutenu par le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse
dans le cadre de l'Appel à Projet de l'Expérimentation Jeunesse du Haut-Commissariat à la Jeunesse
lancé en 2009 par Martin HIRSCH, Haut-Commissaire à la Jeunesse

LIVRE BLANC

Agir ensemble contre le décrochage des jeunes dans le pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Un projet porté par l'Université du Havre, soutenu par le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'Appel à Projets de l'Expérimentation Jeunesse du Haut-Commissariat à la Jeunesse lancé en 2009 par Martin HIRSCH, Haut-Commissaire à la Jeunesse.

Un projet en plusieurs étapes :

- une initiative proposée par le Conseil de Développement du Havre Pointe de Caux Estuaire ;
- une étude pilotée par l'Université du Havre et de Caen, l'AURH et le Conseil de développement du Havre Pointe de Caux Estuaire ;
- des ateliers pilotés par la Mission locale de l'Agglomération havraise ;
- un colloque piloté par l'Université de Caen et le CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications).

Un livre blanc réalisé à partir des différents travaux menés dans le cadre du projet et des actes du colloque international « Du décrochage à la réussite, expérience française et européenne, réfléchir et agir ensemble, 24/25 novembre 2011 » (Boudesseul G. (dir.), 2013, Du décrochage à la réussite scolaire, Expériences françaises et internationales, Paris, l'Harmattan)



Le décrochage des jeunes est un fait de société qui nous concerne tous. Ce libre blanc, fruit d'une recherche-action et de rencontres de professionnels lors d'un colloque au Havre, nous donne des ouvertures pour endiguer ce fléau.

Les pouvoirs publics ont, pour la première fois, retenu un objectif de réduction du nombre de décrocheurs. Il faut tout faire pour que cet objectif soit atteint. Pour cela, il faut s'appuyer sur les expériences conduites ces dernières années, dont certaines ont pu être évaluées avec rigueur. Nous disposons aujourd'hui des outils pour lutter avec succès contre le décrochage scolaire, avec des plateformes, une identification des décrocheurs.

L'agence du service civique s'est depuis la fin de l'année 2012 résolument engagée, avec les principales associations, aux côtés du ministère de l'éducation nationale pour accueillir les volontaires, qui ont décroché ou qui risquaient de le faire pour que tous les acteurs se mobilisent autour du mot clé : confiance. Permettre à des jeunes de retrouver confiance en eux, en la société, en ce que peuvent permettre de réaliser les institutions, c'est le facteur primordial.

Ce document, je n'en doute pas, sera utile à toutes celles et tous ceux qui ont conscience de l'impératif moral qu'il y a à se mobiliser contre le décrochage.



Martin HIRSCH

Introduction

ÊTRE ACTEUR DANS UN CONTEXTE DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE p.8

Des préconisations européennes aux expérimentations territorialisées p.10

De la Commission Européenne aux expérimentations lancées par Martin HIRSCH, Haut-Commissaire à la jeunesse : un nouvel élan aux politiques communautaires contre le décrochage p.10

Le décrochage des jeunes dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire : présentation d'une expérimentation territorialisée p.11

1 DE LA NÉCESSITÉ DE PARTAGER POUR COMPRENDRE ET AGIR ENSEMBLE p.16

1.1 Prendre en compte la complexité du phénomène p.18

1.1.1 Un rapport individuel difficile avec l'école p.18
1.1.2 Le rôle de la famille et des pairs p.18
1.1.3 Entre fait scolaire et fait social p.19
1.1.4 Un fait social qui ne cesse de s'amplifier p.20
1.1.5 Un impact économique et social à considérer p.21

1.2 Faciliter la rencontre de l'ensemble des acteurs concernés au niveau local p.23

1.2.1 Un phénomène pluriel qui nécessite une parole écoutée et partagée p.23
1.2.2 Oser travailler dans un cadre élargi et aller au-delà des champs institutionnels p.28

2 DU TRAITEMENT A LA PRÉVENTION : REPÉRER L'EXISTANT p.32

2.1 La lutte contre le décrochage des jeunes : un enjeu européen p.34

2.1.1 Réduire le décrochage : un des objectifs de la stratégie « Europe 2020 » p.34
2..1.2 Soutenir les jeunes pour développer leurs talents p.34

2.2 Des mesures pour traiter le décrochage en France p.36

2.2.1 Des politiques préventives p.36
2.2.2 Des dispositifs nationaux pour enrayer le décrochage p.38
2.2.3 Des initiatives locales pour prévenir et agir contre le décrochage p.40

SOMMAIRE

3 OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES : OSER SE NOURRIR D'ENSEIGNEMENTS ET D'EXPÉRIENCES EXTÉRIEURES p.44

3.1 La traduction de l'expérimentation Hirsh au niveau local : l'apprentissage d'une méthodologie p.46

3.1.1 Une nécessaire cohérence dans l'action p.46
3.1.2 La valeur ajoutée de l'évaluation p.46

3.2 Des expériences nationales présentées au colloque p.48

3.2.1 L'intérêt de la démarche d'expérimentations p.48
3.2.2 Ville du Havre : le Pôle Éducatif et Familial Molière p.48
3.2.3 Région centre « Assure ton avenir » p.49
3.2.4 Région centre : « ÉTOILE +, coopération des acteurs de l'Accueil, Information, Orientation » p.52
3.2.5 Grenoble : « le collège lycée élitaire pour tous » p.52

3. 3 Des expériences internationales présentées au colloque p.54

3.3.1 Canada : expérience menée au Québec p.54
3.3.2 Italie : intervention contre le décrochage scolaire p.55
3.3.3 Suède : projet innovant p.57
3.3.4 Grande-Bretagne : approche comparative p.58
3.3.5 Union Européenne p.58

Conclusion

ÊTRE ACTEUR DANS UN CONTEXTE DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE p.62
10 points à retenir pour ouvir le champ des possibles p.64
Pour contribuer ensemble à la réussite des jeunes p.65

Introduction

ÊTRE ACTEUR DANS UN CONTEXTE DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE



© Getty Images - Hemera Technologies

DES PRÉCONISATIONS EUROPÉENNES AUX EXPÉRIMENTATIONS TERRITORIALISÉES

De la Commission Européenne aux expérimentations lancées par Martin HIRSCH, Haut-Commissaire à la jeunesse : un nouvel élan aux politiques communautaires contre le décrochage

La lutte contre le décrochage scolaire est devenue une priorité pour l'Union Européenne (UE) qui affirme que **« garantir l'égalité des chances, faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société sont parmi les missions que devrait garantir l'École »** et qui pose ainsi le décrochage comme un fait de société. Le taux moyen d'abandon scolaire dans l'UE en 2011 est de 14,4%. Il masque des écarts considérables entre les États membres. Cependant la plupart des pays ont réduit leurs taux de décrochage scolaire depuis 2000.

En juin 2010, les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté la **stratégie « Europe 2020** » pour une croissance intelligente, durable et solidaire. Un des objectifs clé qui soutient la stratégie adresse un message fort aux États membres : la part des jeunes en décrochage scolaire doit diminuer d'au moins 10% d'ici 2020 à l'échelle européenne. En outre, les États membres ont convenu de fixer des objectifs nationaux spécifiques.

L'Union Européenne évoque la notion d'**abandon scolaire**[1]. Cette notion englobe et dépasse celle de déscolarisation, appelée aussi « décrochage », qui concerne les manquements à l'obligation scolaire et les jeunes en rupture scolaire. Elle inclut ainsi « les jeunes âgés de 18 à 24 ans n'ayant accompli que le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne poursuivant pas d'études ou de formation ».

En France, au début des années 2010, on comptabilise plus de 120 000 jeunes sortant sans diplôme du système éducatif. En 2011, 11,9% des jeunes âgés de 18 à 24 ans sont des sortants précoces, c'est-à-dire qu'ils sont sans diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges et qu'ils ne sont pas en situation de formation.

Ce constat a décidé les pouvoirs publics à considérer ce phénomène comme prioritaire. Les différents acteurs concernés en parlent de plus en plus ouvertement et sont relayés par les médias. Par ailleurs, selon une enquête de l'OCDE[2], la part des élèves en difficulté en France est passée de 15 à 20% en une décennie.

La volonté de l'État français de résoudre le problème s'affirme. La circulaire n°2008-174 du 18 décembre 2008[3] demande aux préfets et aux recteurs de faire un diagnostic du décrochage et des actions mises en place dans leur académie. Avec **l'appel à projets lancé en 2009 par Martin HIRSCH, Haut-Commissaire à la Jeunesse, dans le cadre du Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)**, l'objectif est multiple :

[1] http://ries.revues.org/1682
[2] L'Organisation de coopération et de développement économiques
[3] Décrochage scolaire : mise en oeuvre des décisions du Comité Interministériel des Villes du 20 juin 2008

- réduire les sorties prématurées du système de formation initiale ;
- améliorer la transition entre formation et emploi ;
- prévenir les ruptures ;
- soutenir les initiatives et les projets des jeunes.

Le décrochage des jeunes dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire : présentation d'une expérimentation territorialisée

Initiée par le Conseil de Développement Le Havre Pointe de Caux Estuaire[4], l'expérimentation portée par l'Université du Havre, intitulée « Décrochage des jeunes - Agir ensemble dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire », a eu pour objectif de se saisir du problème du décrochage, de se donner les moyens d'une vision partagée du phénomène, de valoriser les dispositifs existants, d'impulser une réflexion pérenne dans une logique de travail collectif et de partage d'expériences.

Afin de réduire les sorties prématurées du système de formation initiale et suite à des réflexions concernant le décrochage des jeunes, le Conseil de Développement du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire a proposé un projet en 3 axes :

1 - une étude diagnostic, pour construire un langage commun,
2 - des ateliers d'acteurs, pour apprendre à travailler ensemble,
3 - un colloque national avec des témoignages européens et internationaux, pour échanger et élargir ses horizons, se nourrir d'expériences d'ailleurs.

Retenue par le Haut-Commissaire à la Jeunesse dans son appel à projets concernant la thématique de la « prévention et lutte contre le décrochage scolaire », cette initiative a eté portée par l'Université du Havre. Elle a réuni en partenariat :

- **l'Université du Havre** : portage du projet, réalisation d'une partie de l'étude ;
- **le Conseil de Développement du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire** : force de proposition concernant la réflexion pour la mise en place du projet, relais auprès de la société civile, implication de bénévoles dans la mise en œuvre du projet ;
- **la Ville du Havre** : soutien et accompagnement, valorisation des expériences menées par la collectivité ainsi que celles menées au sein de la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH) ;
- **Caux Estuaire (Communauté de communes de Saint-Romain de Colbosc)** : soutien et accompagnement, valorisation des expériences menées par Caux Estuaire ;

[4] Créé par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) n° 99-533 du 25 juin 1999, dite loi « Voynet », le Conseil de Développement est une assemblée consultative de citoyens bénévoles représentatifs de la société civile

- **la Mission Locale** : animation et mise en œuvre des ateliers en lien avec la PAIO (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) de Criquetot l'Esneval ;

- **l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH)** : encadrement de l'étude et évaluation du projet ;

- **l'Université de Caen et le CEREQ** (Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications) : réalisation de l'étude dans son ensemble, pilotage ; mise en œuvre et encadrement scientifique du colloque.

Par ailleurs, un comité de pilotage, composé des principaux partenaires ainsi que des représentants de l'Éducation nationale, des services de l'État, et du prestataire de la mise en œuvre de la communication et de la logistique du colloque, le cabinet Adéquat Conseil, a suivi et accompagné le projet dans son ensemble.

Les différentes phases du projet se sont articulées autour de 3 temps forts :

- **L'étude**, réalisée en 2008/2009, en partenariat avec l'Université de Caen, l'Université du Havre et l'AURH, soutenue par la Ville du Havre et Caux Estuaire - Communauté de Communes de Saint-Romain de Colbosc avait pour objectif de répondre aux questions suivantes :
  - Quelle est l'inscription spatiale du décrochage scolaire dans l'espace du Pays ?
  - Est-ce que la spécificité des quartiers influe sur le phénomène de décrochage scolaire ?
  - Les établissements scolaires situés dans les quartiers d'habitat social, dans l'espace rural, sont-ils plus touchés par le décrochage que les autres ?
  - Quelle lisibilité peut-on donner aux différents dispositifs mis en place par l'Éducation nationale, par les établissements eux-mêmes et par l'ensemble des acteurs concernés ?
  - Quelle est la pertinence du système mis en place par les acteurs locaux pour tenter de remédier au décrochage ?
  - Dans quelles mesures le contexte socio-économique des territoires urbains et ruraux est-il susceptible d'influer sur le phénomène de décrochage ?

Cette étude a constitué une base de travail pour le projet et posé les références d'un langage commun pour les différents acteurs concernés. Les résultats de ces travaux ont été restitués le 17 novembre 2009 parallèlement au lancement des ateliers d'acteurs.

- **Les ateliers** ont eu pour principal objectif de mailler, souder et animer un réseau d'acteurs sur le territoire du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire. Ils avaient également pour objectif de proposer et de mettre en place des actions concertées visant à prévenir et (ou)



© Mission Locale du Havre - Création graphique BDSA Le Havre

réduire le décrochage des jeunes (actions de prévention ou de réinsertion). 8 ateliers se sont déroulés entre novembre 2009 et octobre 2011, dont les thématiques étaient les suivantes :

Atelier 1 : Définition de la notion de décrochage : « de quoi s'agit-il, qui est concerné ? »
Atelier 2 : Le processus de décrochage : causes et facteurs repérables
Atelier 3 : Les effets du décrochage sur le parcours des jeunes / Les difficultés à traiter la notion de décrochage
Atelier 4 : Quel mode de coordination des actions et des acteurs intervenant dans la lutte contre le décrochage peut-on envisager ? « Cas des plateformes de décrocheurs »
Atelier 5 : La parole des jeunes sur le décrochage
Atelier 6 : « Le rapprochement et la capitalisation de la vision et des propositions des professionnels à celles des jeunes » : synthèse et agrégation des échanges initiés par les professionnels et ceux produits par les jeunes
Atelier 7 : Quels outils et actions existent au plan local, régional, national et international pour prévenir et traiter le décrochage des jeunes ?
Atelier 8 : Proposition d'une organisation « ad hoc » pour la plateforme sur le Bassin Emploi Formation du Havre

- **Le colloque** (24 et 25 novembre 2011) avait pour objectif de valoriser les expérimentations nationales sur le décrochage dans le cadre des appels à projets du « Fonds d'expérimentation pour la jeunesse ». Il s'agissait aussi de faire un bilan de l'expérimentation du territoire et de mettre en perspective l'ensemble des expérimentations à la lueur des pratiques européennes et internationales.

Dans le cadre de l'appel à projets, l'ensemble des expérimentations nationales faisaient l'objet d'une évaluation. Pour le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire, celle-ci a été réalisée par l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine. Cette évaluation incluait une observation en continu, jusqu'en décembre 2011, fin de l'expérimentation.



© Université du Havre - Céreq - Création graphique Adéquatcom

1

DE LA NÉCESSITÉ DE PARTAGER POUR COMPRENDRE ET AGIR ENSEMBLE

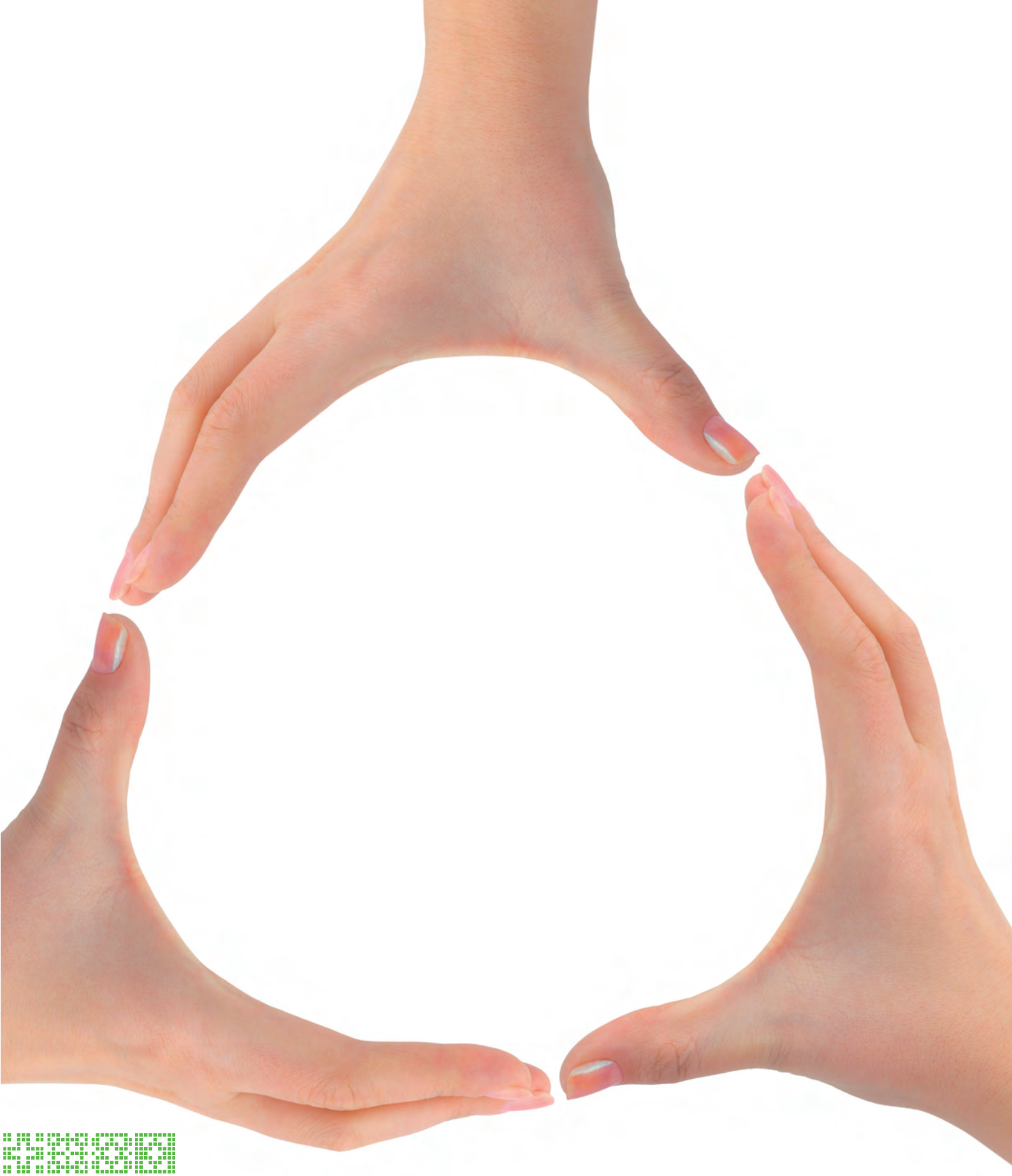

© Thinkstock photos

1.1 PRENDRE EN COMPTE LA COMPLEXITÉ DU PHÉNOMÈNE

Le décrochage des jeunes a souvent été abordé du point de vue du « décrochage scolaire » sans pour autant élargir la question à un phénomène qui s'apparente à un véritable fait de société. Le décrochage scolaire des élèves en difficulté n'est pas un phénomène nouveau. Dès les années 90, certains enseignants et acteurs constatent que beaucoup de jeunes ne trouvent pas leur place dans l'école et sortent du système scolaire prématurément sans diplôme. Ils se sont mobilisés et ont mené des études afin d'appréhender cette problématique (cf. Académies de Rouen, Caen, Orléans-Tours, Seine-Saint-Denis, Poitiers, Grenoble, etc.).

1.1.1 Un rapport individuel difficile avec l'école

Les conduites de décrochage scolaire interpellent directement le fonctionnement de la classe et de l'établissement. Les résultats des recherches nord-américaines (JANOSZ, 2000) ont établi le rôle de l'école dans le décrochage. En France, E. MANGADO-LUNETTA, directrice déléguée de l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) témoigne : « Ce sont des jeunes qui aiment assez peu l'école, quand on leur pose la question, **ils sont seulement 27% à déclarer aimer beaucoup l'école.** Ils ont malgré tout une bonne image des enseignants. Ils ont même le sentiment que le système est assez juste. En revanche, il y a un vrai malaise. On voit ce malaise à travers des chiffres comme les **34% qui se sentent assez souvent mal à l'école.** Les causes principales sont la question de la tension autour de l'évaluation, les contrôles, mais aussi en deuxième position le climat scolaire et les relations qui sont très dures entre les jeunes dans certains collèges. Et puis, il y a quand même **43% des élèves qui vont le matin à l'école avec la boule au ventre ».**

Le manque de places disponibles dans certaines filières contraint certains jeunes à se retrouver dans des filières qu'ils n'ont pas choisies mais qui s'imposent à eux ; **ces problèmes d'affectations favorisent des erreurs de parcours**.

« Les jeunes sortis de tout système de formation initiale sont plus exposés à la précarité. »

Pour certains jeunes plébiscitant un apprentissage à travers des mises en pratique concrètes, une **méthode d'enseignement trop « scolaire » ou plutôt trop théorique** n'est pas adaptée.

1.1.2 Le rôle de la famille et des pairs

L'environnement social intervient dans le processus de décrochage. Certains peuvent avoir la chance de tomber dans un réseau stimulant et vont s'en sortir. D'autres peuvent décrocher du fait de leurs fréquentations.

Il est ressorti des entretiens menés par les étudiants de l'AFEV que **l'influence des pairs est à prendre en compte dans la compréhension du phénomène** (besoin de reconnaissance et d'appartenance à un groupe, inscription dans des économies parallèles…) **mais aussi celle de l'environnement familial** qui développe **un accès plus ou moins important à la culture**, aux pratiques culturelles : « les arrêts de scolarité précoces en milieu populaire renvoient au décalage entre la culture scolaire et la culture familiale ». L'enfant peut aussi subir une pression scolaire importante qui peut engendrer des effets sur la motivation scolaire. L'enquête[5] réalisée auprès de 700 jeunes des Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) confirme largement ce constat : les jeunes sortis de tout système de formation initiale sont plus exposés à la précarité.

Les conditions socio-économiques, sanitaires et de rapport au savoir de certaines familles ne facilitent pas toujours le lien scolaire nécessaire à la réussite de leur enfant, auxquelles s'ajoute la multiplicité des profils des familles contemporaines. Il est à noter que les « décrocheurs » ne se rencontrent pas exclusivement dans des familles devant faire face à des difficultés particulières. **Certains jeunes peuvent aussi décrocher du fait de la pression familiale liée à la réussite scolaire**. Les jeunes sont parfois otages de l'angoisse de leurs parents et, ne se sentant plus à la hauteur de leurs espérances, ils souhaitent quitter le système scolaire.

1.1.3 Entre fait scolaire et fait social

La question du décrochage mobilise largement au-delà de la sphère éducative : « L'impératif croissant (…) est de mettre en débat ce qui dépasse les frontières des institutions habituelles, des institutions installées, des collectivités publiques et de faire débattre au sein de réseaux locaux des associations, ancrées dans les territoires, porteuses de points de vue très différents de ceux qui sont habituellement portés par les corps professionnels et les institutions. Ce qui amène, et je crois que cela a été clairement dit, à parler de décrochages au pluriel » souligne Eric VERDIER lors de son intervention au colloque, mettant en exergue les préoccupations que le décrochage engendre en termes d'insertion professionnelle et d'inscription dans la société.

« Les parents sont dépassés par la situation, ne savent plus comment faire. »

La connaissance précise du décrochage scolaire demande actuellement une approche statistique. L'élément central légitimant une telle approche est en effet la question du repérage. Cette question du chiffrage est une question de légitimation. Mais elle ne doit en aucun cas supplanter d'autres approches plus qualitatives, garantes des situations particulières et spécifiques.

Le choix de la focalisation sur le repérage n'est pas anodin : il marque une forme particulièrement poussée de rationalisation de l'action, en considérant que l'outil technique ferait disparaître, ou du moins réduirait fortement, les zones d'incertitude, les parts d'errance dans les parcours. Pour

[5] Enquête menée par l'AFEV. Certains parents, du fait de leur propre niveau d'enseignement, ont des difficultés à suivre la scolarité de leurs enfants, voire l'évolution du système scolaire

évoluer dans l'approche de ce véritable fait de société, l'ensemble des acteurs concernés doit pouvoir s'exprimer et être pris en compte.

« Cessons de croire que c'est une collection de malchances qui amène un jeune à décrocher, (…), c'est un fait social ! Et c'est pour cela que le pouvoir politique doit le combattre », énonce Guillaume BALAS, Président de la Fondation de France.

« La réussite éducative ne peut en tout cas être qu'une réussite collective. Et elle ne passe pas que par l'école »[6] écrivait la ministre déléguée à la réussite éducative George PAU-LANGEVIN (intervention à la Fondation de France, Paris, 22 juin 2012).

L'évolution du concept de « non qualification » à celui de « décrochage » traduit-il une reconfiguration des acteurs en charge de la jeunesse en France ?

1.1.4 Un fait social qui ne cesse de s'amplifier

« La lutte contre le décrochage scolaire est plus que jamais une priorité nationale. Elle repose à la fois sur une attention plus personnalisée portée aux jeunes, sur le développement des actions de prévention au sein des établissements scolaires et sur la mise en œuvre opérationnelle des dispositifs d'appui aux décrocheurs » rappelle le ministre de l'Éducation nationale Vincent PEILLON dans sa lettre adressée aux personnels de l'Éducation nationale, 26 juin 2012.

« Cessons de croire que c'est une collection de malchances qui amène un jeune à décrocher, c'est un fait social ! Et c'est pour cela que le pouvoir politique doit le combattre. »

Suite aux entretiens menés lors de l'étude, Marie GUINGOUAIN en ressort que le décrochage se caractérise par **un « processus » lent, progressif et cumulatif**. Ses causes peuvent trouver leurs origines dans l'environnement social proche et l'évolution des systèmes de valeurs (pairs, familles, repères socio-familiaux et culturels, rapports intergénérationnels), dans des difficultés sociales ou de santé (addictions notamment), dans le fonctionnement même des systèmes éducatifs et de l'institution scolaire (méthodes pédagogiques, orientation, passerelle avec le monde l'entreprise).

Les étapes d'un processus long de décrochage



Marie GUINGOUAIN

[6] Article du Monde du 26.06.2012

Le décrochage est mis en avant comme étant un processus, qui démarre dès l'enfance. Il existe « des indicateurs » (résultats scolaires, attitudes, comportements, santé, état général) qui permettent de repérer des jeunes « en voie de décrochage », « on a plusieurs voyants qui s'allument ».

1.1.5 Un impact économique et social à considérer

Le décrochage a un coût sociétal, souvent non pris en compte. Ces situations ont des répercussions indirectes et inévitables sur les finances publiques si l'on additionne les coûts associés à la santé, à l'assurance-emploi, à l'assistance sociale, etc.

La question de savoir quel peut être l'impact économique d'un décroché revêt une importance capitale, non seulement pour le jeune, mais aussi pour la collectivité.

Les faibles niveaux scolaires ont non seulement des conséquences graves pour les jeunes concernés, mais ils engendrent également des coûts économiques et sociaux élevés pour l'ensemble de la société. **« Cette question du décrochage émerge lentement au croisement de la hausse des niveaux de qualification et de la transformation des emplois non-qualifiés »** souligne Thierry BERTHET dans son intervention lors du colloque au Havre.

« Cette fragilisation s'exprime de différentes manières », soulignent Philippe DUBREUIL, Marc FORT, Elisabeth MORIN, Jean-Claude RAVAT dans leur rapport (*Les sorties sans qualification : analyse des causes, des évolutions, des solutions pour y remédier, 2005*). « Quand le chômage augmente, les emplois ont tendance à être occupés par des personnes surqualifiées par rapport à ces emplois. En même temps, **l'accroissement de l'emploi non qualifié ne se fait pas toujours au profit des personnes de bas niveau de qualification scolaire**. Ainsi, lorsque le nombre d'emplois non qualifiés augmente, la progression du nombre d'actifs en emploi de faible niveau de formation n'augmente pas dans la même proportion. L'exemple cité par l'Observatoire Régional des Formations et des Qualifications de Lorraine est celui des caissiers employés de libre-service. Cette famille professionnelle a vu ses effectifs progresser de 67% entre les deux derniers recensements, le gain en emploi pour les travailleurs peu qualifiés n'a été que de 13%. Au sein des familles professionnelles qui voient leurs effectifs totaux décroître, le recul des travailleurs de faible niveau de qualification est très important. C'est, par exemple, le cas des ouvriers non qualifiés de la mécanique avec un recul global de l'emploi de 14% à comparer avec un recul atteignant les 35% pour les actifs de faible niveau de qualification. »

« L'importance sociale et économique de l'absence de qualification est suffisamment grande pour que le débat s'appuie sur des données claires et partagées. »

Sans qualification reconnue et parfois sans compétences de base, la participation des jeunes à la vie économique ainsi que leurs perspectives d'insertion sur le marché du travail restent limitées. **Ils risquent de se retrouver sur un marché du travail dit « secondaire », caractérisé par l'instabilité, des médiocres conditions de travail et de formation, des bas salaires et de faibles possibilités de promotion.**

N'oublions pas que la réussite existe aussi et l'échec n'est pas toujours au bout du décrochage. La construction d'un projet personnel et professionnel, l'originalité et l'adaptabilité des solutions proposées, l'engagement des éducateurs, la conviction et la solidarité de tous, sont autant de vecteurs de cette réussite ; mais il y faut également la volonté du jeune. « L'acte ultime ce n'est pas le diplôme, c'est l'insertion. » (DUPUY)

1.2 FACILITER LA RENCONTRE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS CONCERNÉS AU NIVEAU LOCAL

1.2.1 Un phénomène pluriel qui nécessite une parole écoutée et partagée

Le début de l'expérimentation, dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire, visait à livrer un contenu quantitatif et qualitatif permettant de visualiser l'ampleur du phénomène, d'affiner le concept de « décrochage » auprès d'acteurs de terrain, de recueillir le vécu des jeunes et des familles. Objectif : **éclaircir les contours de la définition du décrochage pour doter l'ensemble des acteurs d'un langage commun afin de se comprendre pour mieux agir ensemble**. Des analyses typologiques (établissements et fragilité potentielle de leurs élèves vis-à-vis du décrochage, typologie de « décrocheurs »), des approches plurielles du concept de « décrochage », de ses facteurs et un aperçu des principaux dispositifs nationaux déclinés localement ont servi de base aux enseignements livrés par les études.

3 profils de « décrocheurs » ont été dégagés (étude réalisée par Marie GUINGOUAIN, 2009), malgré une grande hétérogénéité des parcours de vie et des situations scolaires :

- « les inappropriés, mal orientés » ;
- « les réservés, effacés » ;
- « les démobilisés ».

Type de décrocheurs	Caractéristiques
Inappropriés, mal orientés	Difficultés scolaires importantes, problèmes de comportement, délinquance, milieu familial difficile, mauvaise orientation, etc.
Réservés, effacés	Quelques difficultés scolaires, peu de problèmes de comportement, discrets, problèmes familiaux, jeunes investis, mauvaise orientation, etc.
Démobilisés	Peu de problèmes de comportement, peu de difficultés scolaires, quelques problèmes familiaux, perte de sens de l'école, pas investis dans la scolarisation, etc.

Marie GUINGOUAIN

« Le décrocheur est « quelqu'un qui quitte le cursus scolaire en milieu de scolarité, sans avoir validé un diplôme ou sans avoir été jusqu'au bout de la formation ». »

L'exploitation des perceptions des acteurs interviewés et des échanges lors des ateliers ont mis en évidence la diversité des approches et des définitions. Même si celles-ci sont multiples, un consensus a permis de poser une définition commune entre les acteurs sur la notion de « décrocheur ». Le décrocheur est « quelqu'un qui quitte le cursus scolaire en milieu de scolarité, sans avoir validé un diplôme ou sans avoir été jusqu'au bout de la formation ».

1.2.1.1 Réflexions sur le décrochage issues des ateliers

- **Un décrocheur est un jeune qui sort du système social et éducatif consenti par le plus grand nombre. C'est un jeune qui quitte prématurément un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme**[7] de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur. L'échec à un examen de fin d'année ou à un concours n'est pas à considérer comme étant la manifestation d'un décrochage. C'est plutôt l'attitude ou la décision après cet échec qui peut être la manifestation d'un décrochage.

- **Un mode d'expression**
  « C'est un mode d'expression des jeunes pour manifester leur désaccord avec le cadre qui leur est imposé et/ou une façon de se donner le pouvoir d'agir sur leur environnement ».

- **Une manifestation d'un manque de désir, d'envie**
  « C'est un processus non linéaire qui est la manifestation de l'absence de désir, d'envie de s'inscrire dans la durée sur un projet personnel, c'est se laisser aller du fait d'un manque de repères, de sens ».

- **Une expression de souffrance, une envie de changement**
  « C'est l'expression d'une souffrance, d'un mal-être face à une impossibilité ou une incapacité d'agir sur son environnement en raison de l'absence de moteur pour agir ». Décider de mettre en stand-by un parcours ne doit pas être considéré comme un acte de décrochage, c'est parfois une étape nécessaire voire indispensable à une prise de conscience ou à l'émergence d'un déclic qui permet de repartir ou de rebondir de plus belle.

« C'est un processus lent, progressif et cumulatif. Souvent, plusieurs ruptures s'accumulent. « Il y a des décrocheurs bruyants et des décrocheurs pas bruyants ».

- **Une interruption avant l'atteinte d'objectifs**
  « C'est le fait d'interrompre tout parcours (scolarité, formation, insertion sociale, emploi…) avant l'atteinte d'objectifs partiels et/ou finaux qui ont été validés par la personne elle-même ». Le jeune ne va pas au bout de ce qu'il a prévu.

- **Un désinvestissement d'un projet**
  « C'est un processus de désinvestissement d'un projet initial (scolaire, formation, emploi…), du fait de facteurs endogènes ou exogènes (problèmes personnels, familiaux, liés à l'environnement immédiat de vie…) ».

- **Le décrochage est différent du décroché**
  Le décrochage est un processus dynamique et le décroché est la situation statique d'un individu à un instant T. Le processus de construction de leur personnalité passe, pour

[7] Définiton donnée par l'Education nationale

certains jeunes, par des phénomènes de rupture qui ne devraient pas être perçus comme du décrochage au sens négatif du terme, car cela favorise la construction de l'individu.

- **Une des limites du modèle social : il ne sait pas traiter les individus de façon individuelle**
  « C'est la manifestation de l'impossibilité, voire de l'incapacité, du modèle social d'intégrer ou de composer avec tous les individus ; ceux qui ne correspondent pas à la norme sont exclus ou plutôt éjectés du système ».

- **Un décrochage passif**
  « Il concerne des personnes qui sont physiquement présentes mais mentalement absentes et qui le plus souvent, passent à travers les mailles du filet compte tenu du fait qu'ils ne posent pas de problèmes particuliers, qu'ils ne sont pas "visibles" ».

1.2.1.2 Facteurs de décrochages repérés lors de l'atelier d'acteurs ayant pour thème « Qu'est ce qui provoque le décrochage des jeunes ? »

- **L'articulation et la cohérence de l'intervention des acteurs**
  Dans certaines situations, l'intervention non articulée et non coordonnée d'une multitude d'acteurs sans que soit proposé aux jeunes un interlocuteur unique, crédible et légitime donne le sentiment au jeune que tout le monde « s'agite » autour de sa situation sans que personne ne fasse concrètement quelque chose pour lui venir en aide et qu'il n'y a aucune solution possible à sa problématique.

« Le droit à être différent est difficilement traitable par notre modèle social ; le système parait peu flexible à s'adapter à l'évolution de la jeunesse. »

- **Un système de référence et des normes sociales très prégnants**
  Le poids des normes de notre modèle social « en dehors desquelles il n'y a pas de salut » laisse à penser à certains jeunes que tout échec, notamment scolaire, induit un échec sociétal. De fait, il semble qu'il ne soit pas possible de réussir si on est différent. Le droit à la différence ou à être différent est difficilement traitable par notre modèle social ; le système parait rigide, peu flexible, incapable de s'adapter à l'évolution de la jeunesse et à sens unique. Il en est de même du poids de ces normes qui conduit certains parents à imposer à leurs enfants des orientations professionnelles qui sont quelquefois une volonté de compenser ou de corriger leurs propres échecs et/ou craintes, voire de projeter leur désir d'adulte sur les jeunes.

La gestion de la période d'adolescence
Le fait d'omettre que, pour certains jeunes, des ruptures et des parcours non linéaires font partie des éléments indispensables à la construction de leur personnalité en période d'adolescence peut entraîner certains adultes à adopter des comportements jugés « violents » par les jeunes qui en réaction vont entrer dans une logique d'opposition, voire de rejet systématique entraînant des phénomènes de décrochage.

Le manque de moyens financiers
Certains jeunes se trouvent confrontés à la déception de devoir renoncer à leur projet professionnel (projet né d'une envie, d'une aspiration, d'un désir…) du fait d'une impossibilité pour la famille de financer le coût de leur projet. C'est le cas de jeunes qui souhaitent s'orienter vers des métiers nécessitant des formations coûteuses (coût pédagogique, déplacements, hébergement, restauration…) qui ne peuvent ni être pris en charge par la famille ni par des dispositifs de droit commun.

Difficulté du modèle social à traiter les situations particulières de certains jeunes
La difficulté de cerner les envies réelles ou désirs de certains jeunes, couplée ou non à l'incapacité d'accorder du temps plus important que la moyenne à certains jeunes qui en ont besoin pour avancer dans leur parcours pousse parfois ces derniers à abandonner. Ils estiment qu'il n'est pas possible d'espérer progresser ou réussir si du retard est pris.

Au niveau « formation professionnelle et emploi »
Les causes suivantes ont été évoquées : le peu de place laissé à la co-construction, le manque de confiance des jeunes en eux-mêmes, leur rapport à l'échec, voire aux échecs successifs, l'absence de mixité des publics sur certains dispositifs, le peu de lien entre les différents acteurs (parents, jeunes, professionnels, institutions…), le niveau d'exigence attendu des jeunes, le manque d'implication des entreprises dans la préparation, l'accueil, l'intégration des jeunes…

1.2.1.3 Témoignages de jeunes havrais concernant le décrochage (issus de l'atelier 6)

Les raisons les plus fréquemment évoquées sont :
- la mauvaise orientation scolaire, l'orientation par dépit, l'orientation subie, etc ;
- la mobilité : la distance entre l'établissement et le quartier ;
- l'inadaptation des méthodes d'apprentissage ;
- la peur de l'échec, de la déception ;

- les problèmes de relations avec les enseignants ;
- l'influence des « copains » ;
- l'insuffisance d'encadrement ou de relais familial ;
- la non perception de l'utilité pratique de ce qui est enseigné dans l'école ;
- l'inadaptation du rythme scolaire ;
- la différence de niveau entre élèves d'une même classe ;
- le fait qu'il existe des personnes diplômées qui sont en « galère » ;
- l'absence de bons relais (adultes, médiateurs, etc.) pour les aider à certains moments de leur parcours ;
- « l'étiquette » collée à certaines familles ;
- la mauvaise gestion par l'institution scolaire des moments de tension et de conflit ;
- le manque de considération des employeurs.

« Le processus de construction de leur personnalité, passe, pour certains jeunes, par des phénomènes de rupture qui ne devraient pas être perçus comme du décrochage au sens négatif du terme, car cela favorise la construction de l'individu. »

Les facteurs de décrochage

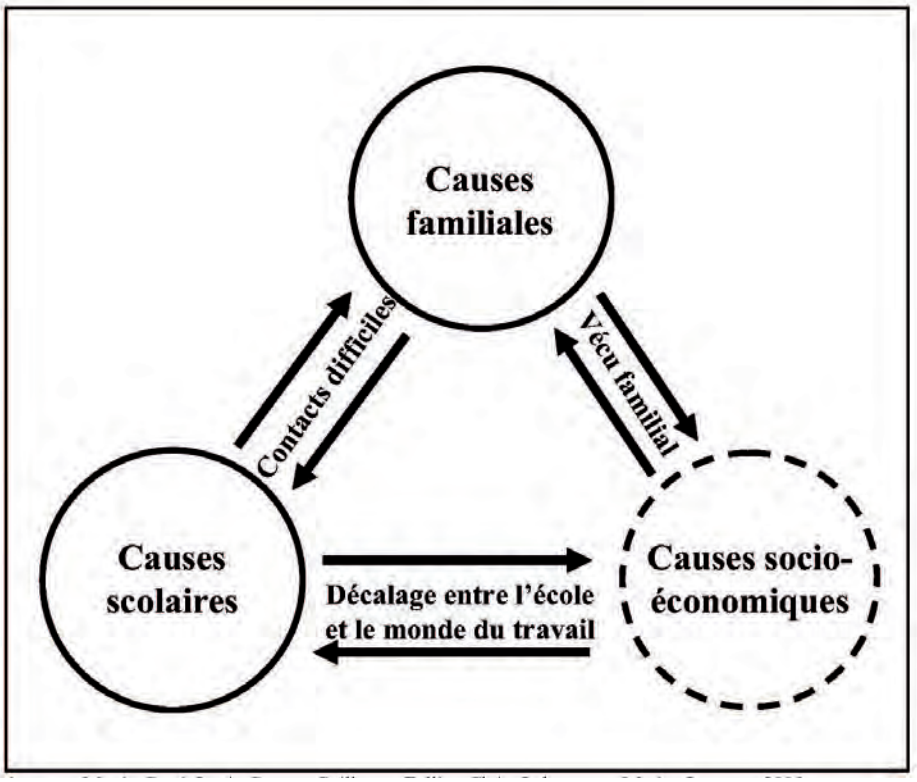

Auteurs : Martin Carré, Lucie Cognet, Guillaume Folliot, Claire Lehoussu et Marion Levoyer, 2009

Les solutions envisagées par les jeunes pour lutter contre le décrochage

Les solutions les plus évoquées sont les suivantes :

- un bon suivi, un bon encadrement, une personne dédiée (un référent unique) qui les motive ;
- un regard différent des enseignants sur les élèves en difficultés ;
- leur permettre de faire ce qu'ils aiment : une orientation choisie ;
- des apprentissages adaptés à tous les jeunes en particulier pour ceux qui sont en difficulté ;
- l'espoir, voire la garantie de trouver un emploi.

1.2.2 Oser travailler dans un cadre élargi et aller au-delà des champs institutionnels

Les enseignements de l'expérimentation dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire montrent que la multiplicité des facteurs de risque, qui agissent différemment selon les individus et les contextes concernés par le phénomène du décrochage, rend toute approche complexe et ralentit les processus de traitement.

« Il y a des tas de causes possibles. L'important, c'est d'anticiper. Dans son cursus de vie, le jeune peut rencontrer plus tôt ou plus tard les mêmes difficultés qui vont l'amener à prendre la tangente. »

La faiblesse ou l'absence de passerelles entre les dispositifs et le cadre d'intervention de certains acteurs complexifient leur implication dans toute action visant à prévenir le décrochage ou à prendre en charge le décrocheur au moment le plus opportun.

Lors de l'évaluation de l'expérimentation, d'autres facteurs de difficultés ont été évoqués tels le manque de lieux formalisés pour imaginer, développer voire inventer des solutions innovantes, les faiblesses d'outils pédagogiques permettant de concilier désirs des jeunes et réalité économique et sociale, la stigmatisation des décrocheurs ou décrochés et l'articulation parfois complexe entre le système éducatif et le pédagogique…

De l'interrogation des acteurs lors de l'évaluation a émergé une demande forte concernant le **besoin d'avoir des lieux et des moments pour échanger**.

En effet, la confrontation quotidienne à des situations complexes d'enfants, de jeunes en difficulté scolaire ou sociale, laisse les acteurs parfois démunis. Ce besoin revêt des aspects liés à la connaissance du contexte local et national (politiques publiques, dispositifs…), à la mutualisation et à la diffusion de cette information.

S'exprime aussi une **nécessité de mise en réseau** pour une complémentarité des approches, une compréhension des différentes dimensions du décrochage pour une meilleure efficience de la prise en charge.

Pour exemple, à l'issue des ateliers, les acteurs ont exprimé la nécessité de pérenniser des lieux, des moments de rencontres entre acteurs pour réfléchir et agir ensemble pour la prévention et la lutte contre le décrochage des jeunes.

Concrètement, il s'agit de créer des espaces de rencontres et d'échanges, des instances de « coordination d'acteurs », de formules mixant professionnels et universitaires (principe de la recherche-action), voire « d'équipe locale dédiée » à la lutte contre le décrochage, et d'outils de mutualisation.

Colloque Du décrochage à la réussite, 24 et 25 novembre 2011, Le Havre



© Adéquatcom

S'ouvrent ainsi des horizons complémentaires aux dispositifs de repérage institutionnels (plateformes de décrochage, etc.) et ne nécessitant pas toujours une mobilisation forte de financements publics (mutualisations d'outils, d'informations et coordinations, etc.).

Par ailleurs, **les démarches de type recherche-action** mises en place dans l'expérimentation ont été plébiscitées. La question qui demeure à ce jour est de savoir qui pourrait initier cette démarche localement et comment pourront y être associés les territoires ruraux.

La méthodologie de projet et les questions de gouvernance sont des points essentiels à ne pas négliger dans la concertation entre acteurs locaux.

Toutes les catégories sociales sont touchées par le décrochage des jeunes à des degrés divers.

Le phénomène de décrochage scolaire est complexe, compte tenu de la multiplicité des facteurs de risque qui agissent différemment selon les individus, l'âge, le sexe ou l'appartenance sociale.

Le décrochage n'est-il pas le révélateur d'un fait social lié à l'évolution de la société, du rapport au savoir lié à l'évolution des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et des repères au sein de la famille ?

Il s'agit d'individualiser non pas tant la prestation que l'alerte, il faut être capable de repérer les individus au bon moment au travers de symptômes de leur décrochage possible, de s'appuyer sur des tuteurs, de faire une offre multi partenariale pour optimiser les réponses.

La place de la méthodologie de projet et le traitement des questions de gouvernance sont essentiels dans les projets de lutte contre le décrochage. L'écoute et l'expression de chaque acteur concerné constituent les leviers de l'évolution des pratiques.

Travailler en réseau et se nourrir d'expériences d'autres territoires constituent des leviers forts de lutte contre le décrochage.

2

DU TRAITEMENT A LA PRÉVENTION : REPÉRER L'EXISTANT





© Thinkstock photos

2.1 LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE DES JEUNES : UN ENJEU EUROPÉEN

2.1.1 Réduire le décrochage : un des objectifs de la stratégie « Europe 2020 »

La stratégie « Europe 2020 », développée par la Commission Européenne, vise à proposer des réponses européennes pour rebondir après la crise et faire face aux contraintes de la mondialisation, de la raréfaction des ressources et du vieillissement de la population.

Les grands axes de cette stratégie concernent la promotion des industries sobres en carbone, l'investissement dans le développement de nouveaux produits, l'exploitation des possibilités de l'économie numérique, la **modernisation de l'éducation et de la formation**.

Cette modernisation passe par l'amélioration des niveaux d'éducation **en réduisant le taux d'abandon scolaire à 10% et en portant à 40% la proportion de personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent**. La question de l'abandon scolaire a fait l'objet d'une communication spécifique de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des Régions en 2011.

2.1.2 Soutenir les jeunes pour développer leurs talents

La réduction de l'abandon scolaire répond à la fois à l'objectif d'une « croissance intelligente »[8], en améliorant les niveaux d'éducation et de formation et à celui d'une « croissance inclusive » [9] en s'attaquant à l'un des plus importants facteurs de risque de chômage, de pauvreté et d'exclusion sociale.

Par l'intermédiaire de sa stratégie « Europe 2020 », l'Union européenne vise à mieux soutenir les jeunes et à leur permettre de développer pleinement leurs talents, dans leur propre intérêt mais également dans celui de l'économie et la société : le « futur de l'Europe dépend en grande partie des jeunes européens ».

Elle vise ainsi à fournir à davantage de jeunes les compétences pour devenir des apprenants tout au long de la vie et la possibilité de faire l'expérience de la mobilité à des fins d'apprentissage.

Les États membres se sont engagés à fixer des objectifs nationaux tenant compte de leurs situations de départ respectives et de leur contexte national.

[8] Cest la croissance basée sur la connaissance et l'innovation

[9] C'est la création d'une société cohésive qui donne aux individus les moyens d'anticiper et de gérer les changements, et donc de participer activement à la société et à l'économie

« La réduction sensible du nombre de jeunes quittant l'école prématurément est un investissement essentiel, non seulement pour l'avenir de chacun de ces jeunes mais également pour la prospérité et la cohésion sociale futures de l'Union Européenne en général. »

Colloque du décrochage à la réussite, 24 et 25 novembre 2011, Le Havre



© Adéquat.com

2.2 DES MESURES POUR TRAITER LE DÉCROCHAGE EN FRANCE

2.2.1 Des politiques préventives

La prévention du décrochage est prise en charge depuis quelques décennies dans le cadre scolaire, l'objectif est de remotiver le jeune et de l'accompagner dans une dynamique positive par rapport à ses études grâce à des dispositifs spécifiques.

Au cours des années 90, rappelle Michèle GUIGUE[10], émergent des discours sur la « co-éducation »[11] et, conjointement, de nombreux textes officiels qui font des parents des partenaires à part entière à associer au fonctionnement des établissements et aux décisions concernant leur enfant.

L'Éducation nationale ne peut plus être son propre recours : d'une part, la proportion d'élèves en difficultés s'accroît, d'autre part, les collectivités financent de multiples dispositifs, depuis des accueils d'aide aux devoirs jusqu'à des stratégies innovantes directement liées à la scolarisation. Pour y contribuer, elles rémunèrent des jeunes en cours de formation mais aussi des professionnels, dont des enseignants.

2.2.1.1 Innover : jouer sur les marges

« La massification et la prolongation de la scolarité, la proportion toujours grandissante des élèves en difficulté, que l'on nomme parfois, en reprenant la terminologie internationale, à besoins particuliers » conduit, à côté de filières adaptées (SEGPA, ULIS, etc.), à inventer des dispositifs souples, permettant la diversification des modes de scolarisation. Les innovations se situent aux confins de l'institution et de ce que la légalité a prévu, elles ouvrent des perspectives et desserrent les cadres habituels dans la mesure où elles sont considérées comme tolérables, et tolérées.

« La lutte contre le décrochage scolaire est plus que jamais une priorité nationale. »

2.2.1.2 Travailler en partenariat

Le partenariat élargit le cadre de la réflexion et ouvre de nouvelles perspectives. Il évite un traitement exclusivement interne à l'établissement avec les dérives qui pourraient s'en suivre. Dans certaines de ces expériences novatrices, le fonctionnement en réseau s'est élargi à d'autres secteurs et d'autres professionnels de l'extérieur : éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, travailleurs sociaux du département, aide sociale à l'enfance, formateurs des Maisons Familiales Rurales, personnels médicaux des services de pédopsychiatrie, etc., sans oublier les tuteurs de stage. Et surtout, les jeunes et leurs familles sont rencontrés, ce ne sont plus des destinataires, ils deviennent des partenaires dans l'élaboration des projets qui les concernent, par le biais d'une démarche personnalisée et d'un engagement contractuel.

[10] Michèle GUIGUE, Professeure des universités, Sciences de l'éducation, Université Charles de Gaulle - Lille 3, Proféor - CIREL

[11] DURNING Paul (Dir.) 1998

2.2.1.3 Expérimenter d'autres approches pédagogiques : le détour et une relation duelle

Des dispositifs à destination de jeunes en voie de décrochage tels que PREMIS (Plan pour la Réussite à l'École et une Meilleure Insertion Scolaire) et « Démission Impossible » mobilisent d'autres approches pédagogiques qui s'appuient sur le tutorat et des ateliers de mises en pratique concrètes[12]. La mobilisation, tout d'abord à l'écart de la classe, sur des activités, qu'elles soient de l'ordre du loisir, du monde du travail ou de la vie quotidienne, participe à la prise de conscience de la nécessité d'une formation générale pour réussir son insertion professionnelle et une vie d'adulte autonome. Le tutorat offre un cadre pédagogique personnalisé pour des jeunes qui sont perdus par rapport au niveau d'exigence attendu. En face à face, la gentillesse et la disponibilité de ces jeunes étonnent, eux que l'on prenait pour des « durs ». « Ingérables », ils deviennent alors « incompréhensibles » du fait même du changement de manière d'être que le changement de situation induit. Dans ce contexte relationnel, l'élève est accompagné individuellement dans ses apprentissages et ses questionnements, il est reconnu comme un véritable interlocuteur.

2.2.1.4 Passer d'une logique d'établissement à une logique de territoire

Le passage du collège au lycée crée une rupture radicale. Les territoires sont organisés en fonction de découpages institutionnels multiples qui ne se superposent pas. Il s'avère beaucoup plus difficile de nouer des partenariats verticaux (du collège au lycée) que des partenariats horizontaux (entre le collège et son environnement). Pourtant, ces jeunes en difficulté et fragiles ne s'affilient pas facilement à de nouvelles institutions, à de nouveaux professionnels, et cette discontinuité est un obstacle majeur. A partir du moment où se développent des logiques territoriales, des expérimentateurs ne peuvent manquer de s'interroger sur l'enchevêtrement des découpages administratifs et sur les lignes de fractures qui s'ensuivent. Simultanément, des spécificités locales et la présence de personnes ressources peuvent permettre d'identifier des marges et d'élaborer des partenariats féconds.

Comme le souligne Michèle GUIGUE, 3 types de tensions peuvent émerger :

- **Des tensions entre le scolaire et l'organisationnel**
  « Un enseignement uniforme ne répond pas à la diversité des élèves. Ces jeunes en grande difficulté, dits « imprévisibles » et « ingérables », scolarisés aux marges de la classe, conduisent à réfléchir aux modalités de scolarisation. »

[12] Mohamed CHERKAOUI (1979) a souligné combien le nombre d'heures d'enseignements par discipline ne déterminait pas la qualité ou l'amélioration des performances qui la concernaient

- **Des tensions entre personnalisation et socialisation**
  De nombreuses adaptations destinées aux élèves en difficulté jouent sur la personnalisation, notamment sur la nature de la relation pédagogique. Michèle GUIGUE s'attache à élaborer un autre regard, à faire bouger, conjointement, les jeunes eux-mêmes, leurs parents et leur environnement, notamment leur contexte scolaire. Elle reconnaît l'impact des interactions et des interdépendances, en agissant de front sur les individus en relation les uns avec les autres, évitant de faire porter l'intégralité du poids des changements à assumer sur une unique personne, l'élève en difficulté.

- **Des tensions entre logique institutionnelle et logique de projet**
  « La logique de projet semble évidente et stimulante, par sa flexibilité, par ses innovations, par son potentiel de transversalité, néanmoins s'ensuit, on ne peut le négliger, une déconstruction des repères collectifs qui mérite de retenir l'attention. Les risques de dérives ne sont pas négligeables : fractionnements, superpositions et incohérences, concurrences. Ce mode de management est actuellement valorisé, il est considéré comme dynamique, mais quels sont les contrepoids imaginés et mis en œuvre pour préserver sa portée innovante, sans sacrifier la force intégratrice de valeurs collectives partagées ? »

Pour prévenir le décrochage, il est essentiel de bien reconnaître les facteurs de risque personnels, familiaux, scolaires et sociaux pour mettre en place des programmes de prévention efficaces.

« On note un divorce entre les attentes et les jeunes. Des membres d'associations, des assistantes sociales s'interrogent sur l'uniformité de l'école. Tous les jeunes ne rentrent pas dans le moule. »

2.2.2 Des dispositifs nationaux pour enrayer le décrochage

En France, presque 13% des jeunes de la tranche d'âge concernée sont en situation de décrochage vis-à-vis du système d'éducation ou de formation.

Le suivi de l'orientation de l'élève est essentiel. L'objectif est qu'aucun élève ne se trouve sans solution à l'issue des procédures d'affectation.

Pierre Yves Bernard[13], intervenant au colloque, nous rappelle que l'acte ultime n'est pas uniquement le diplôme mais une bonne insertion du jeune, d'où l'importance de cette étape dans la vie éducative.

Au-delà de l'orientation, des dispositifs sont régulièrement mis en place au sein de l'institution scolaire : les dispositifs relais, la MGI, etc. Les dispositifs relais (classes et ateliers) accueillent des élèves de collège ou de lycée, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire. Tout

[13] Pierre Yves BERNARD, Centre de recherche en éducation de Nantes, Université de Nantes

élève fréquentant un dispositif relais a bénéficié au préalable de toutes les mesures d'aide et de soutien prévues au collège et reste sous statut scolaire. Ce dispositif permet un encadrement renforcé, un accueil temporaire pour un groupe réduit d'élèves, un partenariat entre l'Éducation nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les collectivités territoriales et des associations agréées.

Il existe également d'autres dispositifs comme l'alternance dérogatoire qui est une alternative pour les élèves en difficulté scolaire et qui souhaitent s'orienter dès la fin de la 4ème vers la voie professionnelle. Le principe de l'alternance induit que la plupart des cours ait lieu en demi-groupe, ce qui permet une prise en charge individualisée de chaque élève afin de le faire progresser, de lui faire reprendre confiance et d'affiner son projet. La partie stage est conçue comme une découverte des métiers en entreprises et non pas comme un préapprentissage. Ainsi deux jours par semaine, le jeune est immergé dans une entreprise ou un établissement d'enseignement technique afin de l'aider à mieux percevoir l'utilité des enseignements qui lui étaient jusqu'à présent délivrés.

Hors cadre scolaire et au niveau national, ont été menées des initiatives remarquables comme le montrent les expériences suivantes.

2.2.2.1 Le plan « Agir pour la jeunesse »

Annoncé par le Président de la République Nicolas Sarkozy le 29 septembre 2009, **le plan « Agir pour la jeunesse » fait de la lutte contre le décrochage une priorité nationale**. Il invite les acteurs de l'éducation, de la formation, de l'insertion et des entreprises à agir ensemble pour les jeunes au sein notamment de plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs. Il renforce le rôle pivot des missions locales dans l'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. La prise en charge effective des décrocheurs rend nécessaire la coordination et la structuration des différents acteurs et des entreprises.

2.2.2.2 Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs

Ces plateformes de suivi, expérimentales dans un premier temps, ont été institutionnalisées.

Leurs objectifs sont de :

- repérer et d'analyser la liste des élèves décrochés à partir du Système Interministériel d'Échanges d'Informations (SIEI) : jeunes âgés de 16 ans et plus, inscrits l'année passée (année n-1) dans un établissement dans lequel ils n'ont pas obtenu de qualification,

et non-inscrits en année n dans un réseau de formation quel qu'il soit (Éducation nationale, Agriculture, CFA, écoles privées sous contrat…) ;
- préparer la prise de contact (identification de l'acteur en charge, du mode de contact et préparation du dossier). Prendre contact avec le jeune et lui proposer des « solutions » ;
- suivre le jeune et la pérennité de son raccrochage. Bref, mobiliser, au bon niveau chaque acteur concerné par la lutte contre le décrochage scolaire sur un territoire dans un objectif de traitement rapide et coordonné des jeunes décrocheurs dans le but de leur permettre de trouver des solutions de formation, d'accompagnement et d'accès à l'emploi.

Leur fonctionnement consiste à :
- organiser des réunions de croisement de listes et de suivi en commun des jeunes décrocheurs ;
- mettre en œuvre des réponses adaptées pour chaque jeune ;
- décider des actions ;
- favoriser l'intégration de nouveaux partenaires ;
- inviter les jeunes à des accueils/rencontres partenariaux leur proposant l'offre mobilisable de droit commun dont ils peuvent bénéficier.

2.2.3 Des initiatives locales pour prévenir et agir contre le décrochage

2.2.3.1 Le programme de Réussite Éducative au Havre

La Ville du Havre comme de nombreuses collectivités en France a peu à peu investi le champ de l'éducatif, d'abord sous l'impulsion de différents dispositifs et des lois de décentralisation initiés par l'État dans les années 1980/1990. Elles sont passées de financeurs et gestionnaires d'équipements à véritables partenaires éducatifs dans le cadre de Projet Éducatif de Territoire. Dans cette optique, la Ville du Havre a souhaité s'emparer du dispositif national pour le décliner sur son territoire.

Piloté par la Ville du Havre en partenariat avec l'Éducation nationale et le Département de Seine-Maritime, le programme de Réussite Éducative répond par une approche globale (sanitaire, scolaire, culturelle et de soutien à la fonction parentale) aux difficultés que peut rencontrer un enfant. Ce dispositif intervient en complément des actions éducatives de droit commun dans le cadre d'un accompagnement renforcé et individualisé des enfants.

Dispositif contre l'absentéisme scolaire initié et piloté par la Ville du Havre :

- **le programme « prévention du décrochage scolaire »** piloté par la Ville du Havre, propose depuis 2009 plusieurs types d'actions associant de nombreux partenaires : la Ville du Havre, l'Inspection Académique, l'UTAS ;
- **un dispositif de prévention de l'absentéisme scolaire** qui cible les 6-18 ans cumulant un nombre conséquent de demi-journées d'absence (32 pour un élève de collège). Suite à leur signalement par l'Éducation nationale, une commission partenariale (Ville, Éducation nationale, Services de l'UTAS) décide des suites à donner ;
- **un dispositif d'accompagnement des élèves exclus temporairement** qui cible 10 collèges de la ville et qui au travers de différents modules (mini-stages, modules de socialisation) vise à remobiliser les jeunes dans leur parcours scolaire ;
- **un dispositif de remobilisation des élèves décrocheurs** : cette expérimentation nouvelle se mène avec 4 collèges de la ville ;
- **un programme de prévention des conseils de discipline** mené avec 3 collèges de la ville, où il s'agit de proposer une immersion dans un autre collège avec un accompagnement pédagogique et éducatif renforcé pendant la durée du programme (4 à 7 semaines).

Chantier éducatif

Basé sur un séjour d'intégration dans l'équipe des bénévoles mobilisés pour l'organisation du festival de Musiques Métisses d'Angoulême, ce chantier a permis à 8 jeunes, sans qualification ni expérience professionnelle, de découvrir le monde du travail dans un milieu sécurisant, de se revaloriser et de développer des compétences transversales.

« Pourquoi ne pas envisager le décrochage des jeunes comme une étape pouvant intégrer un parcours, comme un processus réversible. »

2.2.3.2 Savoir pour réussir : un dispositif national décliné localement

Cette initiative est menée par l'association l'AHAM (Association Havraise pour l'Accueil, la Médiation et l'insertion). Ce dispositif est conçu pour un public jeune 16/25 ans en situation d'illettrisme. L'action a pour but de favoriser une réelle accession à la citoyenneté par la mise en place d'un parcours de formation suivi et encadré par une équipe de professionnels et de tuteurs bénévoles. Le dispositif a pour objet de modifier le rapport du jeune avec l'écrit, le savoir, et les démarches d'apprentissage et de réconcilier le jeune avec les connaissances de base, l'accompagner vers une formation professionnelle et/ou un emploi.

2.2.3.3 La plateforme de suivi des décrocheurs, initiée par l'académie de Rouen dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Elle mobilise plusieurs structures et dispositifs de l'Éducation nationale (établissements scolaires de la région havraise publics et privés sous contrat ; centres d'information et d'orientation Havre Nord, Havre Sud et Montivilliers ; Mission Générale d'Insertion), la Mission Locale de l'Agglomération Havraise, les CFA et UFA (implantés en établissements scolaires). Elle vise à atteindre deux objectifs : réduire les sorties prématurées du système de formation initiale en mettant en place des actions pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes ayant quitté le système éducatif en organisant des collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs. Le public visé est composé de jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un an et sans qualification professionnelle de niveau IV ou V. Chaque partenaire travaille pour assurer le suivi du jeune et lui proposer des solutions d'aide.

2.2.3.4 L'expérimentation « Agir ensemble contre le décrochage dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire »

Cette expérimentation s'est déroulée sur 3 années (2009-2011). Présentée préalablement, elle a démontré l'utilité de rapprocher des acteurs très divers et tous concernés par la question du décrochage pour construire ensemble des solutions adaptées sur un territoire.

Dans la lutte contre le décrochage des jeunes, la prévention joue un rôle primordial.

Les solutions ne se limitent pas à des actions curatives impulsées par les grandes politiques nationales et européennes, mais se construisent au quotidien avec l'ensemble des acteurs locaux.

3

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES : OSER SE NOURRIR D'ENSEIGNEMENTS ET D'EXPÉRIENCES EXTÉRIEURES



© Thinkstock photos

3.1 LA TRADUCTION DE L'EXPÉRIMENTATION HIRSH AU NIVEAU LOCAL : L'APPRENTISSAGE D'UNE MÉTHODOLOGIE

3.1.1 Une nécessaire cohérence dans l'action

L'évaluation de l'expérimentation dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire, menée par l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH) à l'issue de l'action, a mis en évidence des difficultés d'adopter une méthodologie cohérente au niveau local. La nécessaire inscription dans une démarche de projet reliant les différentes phases entre elles (définition initiale, précision de la commande, conception, réalisation et évaluation) est un véritable enjeu pour articuler et restituer le sens global de l'action. Cela suppose une répartition des tâches, la mise en place d'outils d'information et de communication, des livrables permettant d'inscrire le projet dans une dynamique de production qui ne positionne pas l'expérimentation comme un espace hors temps.

L'aspect collaboratif d'une telle expérimentation peut se heurter rapidement à des difficultés sur le terrain, notamment celles concernant le leadership dans l'animation de réseau de la part des différentes institutions impliquées localement sur la question : Éducation nationale, Mission Locale, collectivités territoriales,…

3.1.2 La valeur ajoutée de l'évaluation

3.1.2.1 Considérer la gouvernance comme un élément clé de la construction du projet

La gouvernance est un facteur majeur de réussite qu'il s'agisse de la gouvernance dans le projet ou de la gouvernance des acteurs qui interviennent dans la lutte contre le décrochage sur un territoire.

3.1.2.2 Associer l'ensemble des acteurs concernés au-delà des institutions

Les directives nationales concernant la généralisation des « plateformes de suivi et d'appui aux jeunes sortant prématurément du système de formation initiale » ont proposé une amorce de réponse avec la désignation de coordonnateurs sur les territoires. Dans le cadre du projet, un schéma de coordination des acteurs intervenant dans la lutte pour le décrochage a été proposé par la Mission Locale de l'Agglomération Havraise aux différents acteurs présents dans les ateliers. La question qui demeure est celle de la capacité à associer largement, au-delà des grandes institutions, l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ d'intervention du

décrochage (associations, prévention spécialisée, centres de formation, etc.) en les intégrant dans des instances de type Comités de Pilotage ou Techniques permettant d'enrichir les réseaux préexistants et de dépasser les cloisonnements institutionnels ou sectoriels. Un des enjeux est de permettre que les volontés exprimées trouvent des traductions concrètes sur le terrain.

Les ateliers ont permis de conforter des réseaux existants en créant un espace « hors institution » élargi à de nouveaux acteurs (associatifs, souvent des bénévoles), ceux-ci pouvant être associés à la plateforme SIEI (Système Interministériel d'Échanges d'Informations). Cela permettrait de mutualiser les moyens et de proposer des actions complémentaires qui pourraient s'appuyer sur des démarches de type « Recherche-Action » fortement sollicitées par les acteurs des ateliers.

3.1.2.3 Intégrer la « temporalité » comme élément nécessaire à la maturation du projet

Cette temporalité s'exprime à divers niveaux : au travers d'un « temps contraint », celui du respect du calendrier de l'expérimentation et aussi au travers d'un « temps de maturation » nécessaire aux ajustements partenariaux, à la connaissance fine du contexte local et à des démarches de co-construction (qui nécessitent bien souvent de « déconstruire » pour « reconstruire » ensemble). La difficulté est donc de pouvoir respecter le calendrier et de se fixer des objectifs concrets de production (quel qu'en soit la nature), tout en laissant place à cette maturation.

Ainsi, dans le cas de l'expérimentation locale, l'année 2009 a été consacrée à la prise de connaissance des relations entre acteurs, les « concurrences » territoriales et institutionnelles. Cette dimension ainsi que les outils qui peuvent permettre d'optimiser cette phase demandent à être anticipés, pour l'intégrer dans le phasage des différentes actions et dans les calendriers.

3.1.2.4 L'apport constructif de la Recherche-Action

« Penser autrement demande un apprentissage. »

La formule mêlant universitaires et praticiens, proposée tout au long de cette expérimentation, a recueilli un engouement de la part des acteurs. Elle a été un des éléments forts de l'expérimentation et du colloque, source d'enrichissements mutuels. Cette formule proche de la « Recherche-Action » a été fortement appréciée par l'ensemble des acteurs, malgré les angles d'approches différents des uns et des autres, ce qui a demandé un réajustement et une adaptation en permanence à la parole de l'autre. Cela a permis de créer des synergies à plusieurs niveaux : entre les acteurs, entre les partenaires du projet et les universitaires (du Havre et de Caen). Sa traduction dans le colloque à mi-chemin entre colloque scientifique et valorisation d'expériences de terrain a initié un véritable travail de concertation, propice à de futures collaborations.

3.2 DES EXPÉRIENCES NATIONALES PRÉSENTÉES AU COLLOQUE

3.2.1 L'intérêt de la démarche d'expérimentations

Lors du colloque, Bénédicte ROBERT, chef du département de la Recherche et du Développement, de l'Expérimentation et de l'Innovation, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (MENJVA DGESCO), Paris, a présenté le contexte et l'intérêt de mettre en place des expérimentations et d'en tirer des enseignements pour la mise en place de politiques publiques. Elle a exposé les travaux engagés dans la création du Système d'Information Interministériel de repérage, de comptage des jeunes sortant sans qualification du système pour ensuite pouvoir mieux traiter leur situation, pour avoir des statistiques plus exactes. Ces travaux ont été menés étroitement avec le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse qui relève également du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative. On se situe dans ce cas dans le cadre des « politiques à rebours » (backward mapping) qui visent à tester une idée dans sa mise en œuvre afin d'en tirer des enseignements pour leur traduction dans des politiques publiques.

L'expérimentation est un cadre propice qui permet de tirer des enseignements sur une base fiable adossée à une évaluation quantitative et qualitative similaires à celles utilisées dans les sciences physiques. Les diverses expérimentations menées depuis quelques années et sur l'ensemble du territoire français ont permis de promouvoir des outils au niveau national.[14]

3.2.2 Ville du Havre : le Pôle Éducatif et Familial Molière

« Celui qui ouvre une école ferme une prison » disait Victor Hugo. Cette vision est l'illustration encore présente de l'importance que peut avoir une école dans la vie de l'enfant et de la société actuelle. Le projet PEF (Pôle Éducatif et Familial Molière) initié par la Ville du Havre en partenariat avec l'Éducation nationale a pour but non pas de changer le système d'éducation mais bien d'**innover en créant un lieu ouvert avec son environnement social et le contexte socio-économique**. En effet, cette coordination doit être perçue comme « un lieu de ressource, une sorte de guichet unique où toutes les parties concernées par la question du décrochage des jeunes trouvent l'ensemble des informations, des outils, des prestations et donc les réponses dont elles ont besoin ». Ainsi tous les acteurs, professionnels ou non, pourraient profiter de ces lieux, mieux se connaître, maîtriser les outils existants sur le territoire, échanger et ainsi trouver plus facilement une solution à ces jeunes. Ils permettraient également aux jeunes d'être plus à l'aise, d'éviter la pluralité des interlocuteurs et de se sentir écoutés.

Il y a nécessité à définir un fonctionnement de la coordination en encourageant les acteurs à

[14] https://experitheque.adc.education.fr

travailler ensemble tout en gardant une certaine indépendance sur les modalités de coopération et intégrer pleinement les jeunes afin qu'ils se sentent concernés dès le départ. Elle pourrait fonctionner de façon permanente à un rythme que les acteurs locaux pourraient définir en fonction du contexte et des besoins du territoire.

3.2.3 Région Centre « Assure ton avenir »[15]

3.2.3.1 Une politique globale et partenariale contre le décrochage scolaire

La Région Centre, pionnière dans la lutte contre le décrochage depuis 2006, est identifiée comme une région exemplaire, avec ses deux dispositifs partenariaux : « Assure ta rentrée » complété par « Assure ton année ». Par ailleurs, la Région a également créé une formation gratuite pour les 16-25 ans intitulée « Visas Compétences Jeunes ».

3.2.3.2 En matière de prévention du décrochage

- Signalement en temps réel des décrocheurs par les chefs d'établissement et repérage précoce grâce au suivi de l'absentéisme.
- Actions de droit commun menées au sein des établissements : soutien scolaire, cellules de veille éducative.
- Aménagements de la scolarité : parcours individualisés dérogatoires (dès 15 ans), classes relais, actions de remobilisation de la MGI.
- Actions d'accompagnement global hors temps scolaire dans certains quartiers prioritaires de la politique de la ville : programmes de réussite éducative.

3.2.3.3 En matière de retour des décrocheurs en formation qualifiante

- Depuis 2006, à l'initiative du Rectorat et de la Région, l'opération partenariale « Assure ta rentrée » permet d'accueillir chaque année plus de 3 000 jeunes sans affectation à la rentrée scolaire et de les faire accompagner par les professionnels de l'AJO (CIO, Missions locales, Centres d'Aide à la Décision des Chambres consulaires, etc.) pour leur proposer

[15] http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/ressources/dispositifs/assure-ton-avenir-les-regions-se-mobilisent-pour-l-insertion-des-jeunes

une place en formation qualifiante (voie scolaire, apprentissage, formation continue financée par l'État ou la Région dans le cadre du Plan Régional de la Formation). Plus de 70% des jeunes trouvent une solution grâce à la mobilisation des partenaires sur le terrain.

- 2009 : la convention État-Région de mobilisation pour l'insertion des jeunes en région Centre fixe le cadre de mise en œuvre de trois expérimentations portées par la Région « Visas Compétences Jeunes », « Étoile + » et « Assure ton Année ». Des parcours de remédiation proposés aux jeunes décrocheurs repérés à l'issue d'« Assure ta Rentrée » et au fil de l'année scolaire, permettent de réintégrer une formation qualifiante.



A l'issue d'« Assure ton Année », à Tours et à Bourges, plus de 60 jeunes ont été accueillis et 75% d'entre eux ont repris pied en intégrant la formation qualifiante de leur choix.

- Les dispositifs « deuxième chance » : cofinancés par l'État et la Région, ils ont été mis en place dans les agglomérations de Tours et d'Orléans. Celui de Tours a été labellisé « École de la deuxième chance ».



3.2.4 Région Centre : « ÉTOILE +, coopération des acteurs de l'Accueil, Information, Orientation »[16] (Céline BLAN, direction de la Formation Professionnelle)

Le projet Étoile +, retenu en 2009 au titre du Programme national d'expérimentations pour la jeunesse du Haut-Commissaire à la Jeunesse, concerne les problématiques d'orientation scolaire et professionnelle. Ce projet associe, aux côtés de la Région, les principales structures en charge de l'animation des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation : SAIO-DRONISEP, Gip ALFA Centre au titre de l'animation régionale des Missions locales ainsi que des Points relais conseil en VAE, CAD des chambres de métiers et de l'artisanat (Centre d'Aide à la Décision), CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse), DRAAF-SRFD (Service Régional Formation Développement), Animation des Espaces libres savoirs, Pôle emploi. L'ensemble de ces structures composent le comité de pilotage du projet ÉTOILE +, pour lequel l'évaluation est conduite par le Centre associé du CEREQ (Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications) pour l'Aquitaine.

Le projet ÉTOILE + se décline autour de 2 axes opérationnels :

- le premier vise à **engager les acteurs locaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation dans des projets expérimentaux de coopération territoriale** afin d'améliorer la qualité du service de conseil en orientation professionnelle en région Centre ;
- le second consiste à **initier des actions de professionnalisation croisée** (échanges de pratiques et de réflexion) pour les professionnels de l'Accueil, Information et Orientation (AIO).

Les actions de professionnalisation croisée mises en œuvre dans le projet ÉTOILE + doivent contribuer à améliorer la qualité de l'accompagnement des parcours professionnels et les pratiques de conseil en orientation.

La professionnalisation croisée s'entend comme la mise en œuvre de temps partagés de réflexions et d'échanges de pratiques, ouverts à des professionnels issus des différents réseaux intervenant dans l'accueil, l'information et l'orientation.

3.2.5 Grenoble : « le collège lycée élitaire pour tous »[17]

Ouvert en 2000, le « collège lycée élitaire pour tous » (CLEPT) est une structure de l'Éducation

[16] www.etoile.regioncentre.fr

[17] http://www.ac-grenoble.fr/mounier/clept.htm

nationale destinée aux décrocheurs scolaires. **« Que l'école soit son propre recours pour tous ceux qui la quittent »** est l'objectif de cet établissement. Chargée de formation auprès des membres de l'Éducation nationale, l'équipe propose des stages variés dans les bassins scolaires de l'Académie de Grenoble et ailleurs.

Dispositif expérimental, le CLEPT accueille chaque année une centaine de jeunes volontaires âgés de 15 à 22 ans pour reprendre une scolarité après une période de rupture scolaire d'au moins 6 mois.

Après un passage d'une durée variable dans un module de raccrochage (6 semaines au minimum, une année scolaire au maximum), les jeunes recrutés rejoignent soit une classe « tremplin » de fin de 1er cycle, soit une des classes de second cycle. Le brevet des collèges et le baccalauréat (ES, L et S) sont chaque année présentés et réussis par un nombre significatif d'entre eux.

L'équipe en charge de ce dispositif alternatif, reposant sur un projet pédagogique particulier, est composée d'enseignants volontaires qui assurent des tâches multiples en plus de leurs enseignements : tutorat, animation de groupes de base, co-animation d'ateliers culturels et éducatifs, secrétariat, vie scolaire, formations essaimage dans le cadre d'une recherche-action.



© Thinkstock photos

3.3 DES EXPÉRIENCES INTERNATIONALES PRÉSENTÉES AU COLLOQUE

3.3.1 CANADA : expérience menée au Québec[18] par M. Lapointe, Département d'administration et fondements de l'éducation, Université de Montréal

Cette recherche est au service du Projet « Comprendre la petite enfance », faisant parti des politiques et des programmes mis en œuvre pour s'assurer qu'un plus grand nombre possible d'enfants soient prêts à apprendre dès leur entrée à l'école. Elle vise à préparer les enfants à bien commencer l'école au Québec : de la mobilisation des communautés au dépistage des enfants à la maternelle.

Objectifs de la recherche

- établir un portrait de la situation du développement des enfants à leur entrée à l'école ;
- fournir ces informations aux membres de la communauté impliqués auprès des enfants ;
- aider la communauté à établir un plan d'action pour améliorer la préparation scolaire des enfants.

Items de recherche, relatifs à la « préparation scolaire » des enfants

- santé physique et bien-être : développement physique, alimentation, motricité manuelle et globale ;
- compétence sociale : adaptation sociale, entente avec les pairs, collaboration aux tâches et aux routines de la classe, respect des pairs et des adultes ;
- maturité affective : capacité d'attention, impulsivité, opposition, agressivité, tristesse ;
- langage et développement cognitif : intérêt en regard de la lecture, de l'écriture et des mathématiques ;
- communication et connaissances générales : maîtrise de la langue française, communication des idées et prononciation.

Transfert des enseignements de la recherche

- présentation des résultats de l'étude lors de colloques professionnels et communautaires ;
- publication de rapports à l'intention des partenaires de l'initiative ;
- collaborations avec des groupes de concertation des services à la petite enfance et à la famille dans les cinq territoires associés à l'étude ;
- formation de groupes de réflexion sur la préparation scolaire des enfants dans certains quartiers.

[18] www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII_2_112.pdf

Retombées de la recherche

- les communautés disposent de renseignements inédits sur l'état et les conditions du développement des enfants ;
- sensibilisation des décideurs et des intervenants par rapport à la préparation scolaire des enfants ;
- actions communautaires.

3.3.2 ITALIE : Interventions contre le décrochage scolaire, les solutions italiennes[19] par Giulia Maria CAVALETTO et Daniela MOLINO

Le concept utilisé pour évoquer le décrochage est celui du « phénomène de dispersion », comprenant des manifestations telles l'absentéisme scolaire, les retards, les échecs, les interruptions de la scolarité. Il présente une analyse des abandons du système scolaire sous toutes ses formes et en particulier celui des élèves de l'école supérieure. La contribution fait aussi un point sur les politiques locales et globales menées en Italie.

Les interventions visant à lutter contre le décrochage scolaire ont été réalisées dans le contexte italien majoritairement au niveau local (écoles, municipalités, provinces) et peuvent être regroupées en trois types comme le montre le tableau page suivante :

- individuelles ;
- school related ;
- croisées.

La dispersion scolaire est le résultat, souvent combiné, de diverses formes d'inégalités. Il existe quatre types d'inégalités qui affectent les taux d'échec scolaire :

- inégalités liées aux conditions socio-économiques des apprenants qui n'offrent pas les mêmes potentialités de départ. Elles déterminent fortement la suite de la scolarité et peuvent engendrer d'autres formes d'inégalités ;
- inégalités des résultats ;
- inégalités pour l'orientation ;
- illusions du caractère « neutre » de l'enseignement.

[19] Barbera F., Cavaletto G. M., Molino D., Dagnes J. (2010). La formazione professionale tra inclusione sociale e inclusione nel mercato del lavoro, Rapporto di Ricerca FormaPiemonte, Torino

Types d'interventions visant à combattre le décrochage scolaire

Type d'inter-vention	Destinataires	Contenus de l'intervention
Individuelles	Élèves ou groupes d'élèves de la même école	Interventions éducatives et de soutien intégrées à l'étude, cours de rattrapage.
	Élèves	Tutorat et soutien scolaire. Orientation des entrants et des sortants.
	Élèves et familles	Orientation à l'accès et à la sortie.
	Groupes d'élèves	Activités parascolaires pour la re-motivation des élèves à travers des activités telles que théâtre, musique, etc.
	Élèves et groupes d'élèves étrangers	Laboratoires de langues et cours de rattrapage.
School-related	Élèves, écoles	Les réseaux d'écoles travaillant sur des projets : des ateliers visant à accroître la motivation à étudier, l'acquisition de compétences transversales ainsi que contenues, l'augmentation des ressources personnelles par des activités de groupe.
	Élèves, écoles	Stage. Formation professionnelle des Municipalités et Régions d'Europe, Centres d'Information Jeunesse (CIJ), pour aider l'étudiant à s'orienter lui-même dans le choix de l'école ou à se préparer pour un futur métier, afin d'appuyer la définition de l'identité, pour permettre une variété de choix grâce à un processus d'auto-évaluation. Formation d'une connaissance critique du contexte local avec ses limites et ses opportunités, connaissances du monde du travail.
	Élèves et familles	Les interventions préventives : les enseignants et les éducateurs coordonnent les réunions de soutien et de motivation pour étudier.
	Élèves	Peer educator : élèves du cycle supérieur qui partagent l'expérience d'apprentissage faite avec de jeunes étudiants.
Croisées	Entreprises, familles, élèves, écoles	Séances d'orientation pour travailler avec les entreprises afin d'envisager des scénarios et les exigences du monde du travail.
	Entreprises, élèves, écoles	Simulation d'entreprise virtuelle pour familiariser les élèves aux cycles de production et aux rôles possibles dans le monde du travail.
	Entreprises, élèves, écoles	Stage dans les entreprises.
	Élèves, entreprises	Parcours de formation professionnelle.

Giulia Maria CAVALETTO et Daniela MOLINO, 2011

La dispersion scolaire est le résultat, souvent combiné, de ces diverses formes d'inégalités. Les résultats de ces études mettent en exergue **4 profils parmi les élèves qui quittent prématurément le système scolaire** :

- **les « expulsés »** que l'école cherche activement à exclure parce qu'ils causent des problèmes à la structure ;
- **les « non affiliés »**, élèves qui n'ont aucun intérêt pour l'école et qui ne veulent pas être en contact avec elle (ils sont souvent soutenus en cela par la famille, comme les Roms et les shintoïstes qui parviennent difficilement au terme de l'école primaire) ;
- **les « faibles »**, ceux qui n'ont pas les outils culturels et d'apprentissage pour terminer le programme d'études que l'école leur propose ;
- **les « asociaux »**, élèves qui ont les capacités intellectuelles pour faire face à l'école, mais qui ne disposent pas des compétences sociales et émotionnelles.

3.3.3 SUÈDE, projet innovant présenté par Borje EHSTRAND

« Pourquoi ne pas faciliter la médiation entre les systèmes de valeurs et de représentations, entre générations et acteurs concernés, tout en participant à la redéfinition des instances de socialisation et de gestion des décalages. »

Proviseur du secondaire suédois, Borje EHSTRAND a mis en œuvre une méthode pédagogique reconnue dans son pays. Cette pratique innovante de suivi des élèves s'opère dans le quartier de Rinkeby qui compte plus de 80% de familles immigrées de 30 nationalités différentes. Cette méthode a pour objectif de développer l'apprentissage du suédois auprès de ces jeunes. Elle repose sur une coopération étroite entre enseignants, parents et jeunes.

Cette approche « holistique » fait de l'école un lieu de vie dynamique, ouvert à tous, toute l'année, avec des professionnels impliqués dans la vie du quartier. Il s'agit d'un travail en réseau où l'école est un élément fort parmi d'autres.

L'accent est ainsi mis sur une **réelle ouverture de l'établissement** aux parents, aux éducateurs, aux travailleurs sociaux, et repose sur une relation privilégiée avec le corps enseignant.

La spécificité de chaque établissement et le projet où il est implanté sont pris en compte au travers d'une autonomie de budget, de projets tenus par une équipe stable où la relation privilégiée avec les parents est l'outil principal du mode de fonctionnement. Ce travail coopératif s'appuie sur la fixation d'objectifs réalistes et concrets qui font l'objet de contractualisations entre les différentes parties prenantes. Il fait appel à toutes les ressources présentes dans le quartier avec la volonté de ne pas « démissionner » quelques soient les situations.

3.3.4 GRANDE-BRETAGNE, approche comparative par Hilary STEEDMAN de la London School of Economic

Hilary STEEDMAN a fait des études comparatives internationales et européennes sur l'apprentissage, les basses qualifications et les sorties précoces de formation initiale. Elle présente lors du colloque un rapport sur « Le décrochage scolaire à faible ou sans qualification en France et dans les Pays de l'OCDE »[20] portant sur 7 pays européens et l'Australie.

Ce rapport comporte un chapitre de synthèse qui présente la catégorie de « jeunes sans qualification » pour faire ressortir que son contenu est largement dépendant de conventions sociales et politiques adoptées par chaque pays, en l'occurrence l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

La deuxième étape expose, pour les trois pays en question, les caractéristiques des jeunes sans qualification et leur devenir sur le marché du travail. Enfin, sont examinés les dispositifs d'action publique qui s'efforcent de remédier aux difficultés rencontrées par ces jeunes ou, en amont, de les prévenir.

3.3.5 UNION EUROPÉENNE, par Hédi SAIDI, Historien-Conférencier, Team Europe

3.3.5.1 La lutte contre l'abandon scolaire au cœur des préoccupations de la Commission européenne

Hedi SAIDI rappelle que « l'abandon scolaire »[21] est un phénomène complexe, et que sa réduction nécessite un engagement politique fort. La réduction sensible du nombre de jeunes quittant l'école prématurément est un investissement essentiel, non seulement pour l'avenir de chacun de ces jeunes, mais également pour la prospérité et la cohésion sociale futures de l'Union européenne en général.

Une des initiatives phares de l'Europe 2020 souligne la nécessité d'améliorer la qualité et l'équité dans l'éducation et la formation, afin de fournir à davantage de jeunes les compétences nécessaires à une insertion réussie. La réduction sensible du nombre de jeunes quittant l'école prématurément est un investissement essentiel, non seulement pour l'avenir de chacun de ces jeunes, mais également pour la prospérité et la cohésion sociale futures de l'Union européenne en général.

[20] Ce rapport est accessible sur http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/103.pdf

[21] Le terme d'« abandon scolaire » inclut toutes les formes d'abandon de l'enseignement et de la formation avant la fin du 2ème cycle de l'enseignement secondaire ou de niveaux équivalents dans l'enseignement et la formation professionnelle

La réduction de l'abandon scolaire ouvre également la voie à la réalisation d'autres objectifs d'Europe 2020. Par son impact direct sur l'employabilité des jeunes, elle contribue à accroître l'intégration sur le marché du travail et à atteindre l'objectif phare d'un taux d'emploi de 75% pour les femmes et les hommes âgés de 24 à 64 ans. Dans le même temps, elle contribue de manière significative à rompre le cycle de la misère qui mène à l'exclusion sociale en tant que jeune. La réduction de l'abandon scolaire représente donc une mesure essentielle pour atteindre l'objectif visant à réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées par la pauvreté.

Pour l'Union européenne [22], les politiques globales de lutte contre l'abandon scolaire devraient mettre l'accent sur la prévention, l'intervention et la compensation.

3.3.5.2 La prévention

Elle a pour but d'éviter l'instauration des conditions susceptibles de favoriser le déclenchement de processus aboutissant au décrochage scolaire. Plusieurs modalités sont proposées :

- le renforcement de la participation à une éducation et un accueil préscolaires de bonne qualité ;
- l'accès à l'éducation et aux services d'accueil préscolaires de qualité ;
- le soutien linguistique systématique des élèves issus de l'immigration ;
- l'augmentation de la perméabilité des parcours éducatifs ;
- l'amélioration de la qualité et du statut des filières d'enseignement professionnel.

3.3.5.3 L'intervention

Elle s'attaque aux difficultés émergentes à un stade précoce et vise à empêcher ces dernières de provoquer un décrochage scolaire. Les mesures d'intervention peuvent être centrées sur l'ensemble de l'école ou de l'organisme de formation ou peuvent s'adresser individuellement à des élèves risquant d'abandonner l'éducation ou la formation. Plusieurs modalités sont proposées :

- l'amélioration du climat scolaire et la création d'environnements d'apprentissage favorables ;
- la mise en place de systèmes d'alerte rapide et une meilleure coopération avec les parents ;
- la mise en réseau avec des intervenants en dehors de l'école ;
- l'accès aux réseaux d'aide locaux ;
- le parrainage et le tutorat, les méthodes d'apprentissage personnalisées ;
- une meilleure orientation ;
- un soutien financier renforcé, par exemple des allocations scolaires.

[22] Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité Économique et Social européen et au Comité des régions « La lutte contre l'abandon scolaire : une contribution essentielle à la stratégie Europe 2020 » - Bruxelles le 231/01/2011

3.3.5.4 Les mesures de compensation

Elles offrent des opportunités d'éducation et de formation aux élèves qui sont sortis du système d'enseignement et de formation. Toutefois, il a été démontré que la prévention de l'abandon scolaire a de meilleurs résultats que la compensation des effets négatifs liés à cet abandon. Plusieurs modalités sont proposées :

- des aides financières ou d'autres types de soutiens visant à favoriser la réinsertion des jeunes dans l'enseignement ordinaire ou à proposer une « seconde chance » ;
- les dispositifs de la deuxième chance.

Les expériences des États membres, les données comparatives et la recherche analytique suggèrent que la nature intersectorielle de la collaboration et la globalité de l'approche constituent des aspects essentiels de politiques efficaces.

Le décrochage des jeunes ne concerne pas uniquement l'école, et ses causes doivent être combattues dans toute une gamme de politiques concernant la protection sociale, la jeunesse, la famille, la santé, les communautés locales, l'emploi et l'éducation.

Des concepts pédagogiques élargis, tels que l'éducation culturelle, la coopération avec les entreprises ou d'autres intervenants extérieurs à l'école et le sport, peuvent également jouer un rôle important dans la réduction de l'abandon scolaire par la promotion de la créativité, de nouvelles manières de penser, du dialogue interculturel et de la cohésion sociale.

Il s'agit bien là de la capacité des partenaires à accepter « d'expérimenter », à travailler « hors cadre », à piloter en prenant des risques, à se « donner le droit de », afin de pouvoir innover et faire des propositions « en creux de l'existant ».

Conclusion

ÊTRE ACTEUR DANS UN CONTEXTE DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

© Thinkstock photos

10 POINTS A RETENIR POUR OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

1. Prendre en compte la complexité du phénomène

2. Faciliter les rencontres, les échanges et les débats de l'ensemble des acteurs concernés au niveau local : favoriser la concertation et la cohérence des actions menées, développer une parole écoutée et partagée

3. Oser travailler dans un cadre élargi et aller au-delà des champs institutionnels, accepter « d'expérimenter », de travailler « hors cadre »

4. S'informer des stratégies et des axes majeurs européens, français et locaux : construire une cohérence entre les stratégies

5. Se nourrir d'expériences nationales et internationales

6. Intégrer une démarche de projet, considérer la « temporalité » comme élément nécessaire à la maturation des projets

7. Intégrer l'apport constructif de la recherche–action

8. Faciliter la médiation entre les systèmes de valeurs et de représentations, entre générations et acteurs concernés, tout en participant à la redéfinition des instances de socialisation et de gestion des décalages

9. Renforcer la culture de l'évaluation

10. Considérer la gouvernance comme un élément clé de la construction du projet en associant l'ensemble des acteurs concernés au-delà des cadres institutionnels, piloter en prenant des risques, se « donner le droit de », afin de pouvoir innover

POUR CONTRIBUER ENSEMBLE À LA RÉUSSITE DES JEUNES

Ce Livre Blanc, conçu suite aux rencontres et aux échanges de l'expérimentation dans le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire, constitue un point de départ à de nouvelles initiatives concernant la lutte contre le décrochage des jeunes.

Par l'ensemble des expérimentations présentées, il livre des concepts et des méthodes facilitant la mise en œuvre de nouveaux axes de travail et champs d'investigation.

Il est au service de tous et se veut un outil appropriable pour poursuivre l'action engagée envers les jeunes.





REMERCIEMENTS

Merci à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce livre blanc, au projet « Le décrochage des jeunes, agir ensemble dans le pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire », au colloque « Du décrochage à la réussite » ainsi qu'à tous ceux qui oeuvrent contre le décrochage des jeunes.



Photos de couverture © Thinkstock photos

Mise en page : AURH Tina Morazé - Editeur : AURH - Achevé d'imprimé : février 2014 - Imprimeur : La Petite Presse, Le Havre

Dépôt légal : février 2014
ISBN : 979-10-93006-02-4
Ne peut être vendu